

**BURKINA-FASO**

**SECRETARIAT GENERAL DU PREMIER MINISTRE**



**Autorité de Régulation  
de la Commande Publique**

---

**RAPPORT DEFINITIF SUR L'AUDIT DES MARCHES PUBLICS DE  
L'EXERCICE BUDGETAIRE 2019**

---

**AUTORITE CONTRACTANTE : DISTRICT SANITAIRE DE DEDOUGOU**

N° Réf : 124/19/SM/AB/ARCOP/2020

**GROUPEMENT SYNEX - CMC**



02 BP 8063 COTONOU BENIN

Tél : 00229 21 30 45 44/ 00229 66 26 67 75

[csynex@yahoo.fr](mailto:csynex@yahoo.fr) /[dossyov@yahoo.fr](mailto:dossyov@yahoo.fr) /[secretariat@synexconsulting.bj](mailto:secretariat@synexconsulting.bj)

**SOMMAIRE**

I.	LETTRE INTRODUCTIVE.....	5
II.	LETTRE D'OPINION DE L'AUDITEUR.....	7
III.	SYNTHESE DES CONSTATS ET RECOMMANDATIONS .....	10
	<b>3.1. CONSTATS SUR LA MISE EN PLACE ET L'ORGANISATION DES ORGANES PENDANT LA PERIODE SOUS REVUE.....</b>	<b>10</b>
	<b>3.2. CONSTATS PRELIMINAIRES SUR L'EXHAUSTIVITE DES MARCHES COMMUNIQES ET DES DOCUMENTS ET SUR L'UTILISATION DE METHODES PEU COMPETITIVES PENDANT LA PERIODE SOUS REVUE.....</b>	<b>11</b>
	3.2.1. <i>Commentaire sur l'exhaustivité des marchés communiqués par l'autorité contractante .....</i>	<i>11</i>
	3.2.2. <i>Commentaire sur l'exhaustivité des documents attendus par la mission.....</i>	<i>11</i>
	3.2.3. <i>Commentaire sur l'utilisation des procédures peu ou non compétitives par l'autorité contractante pendant la période sous revue.....</i>	<i>12</i>
	<b>3.3. CONSTATS SUR LA PASSATION ET L'EXECUTION DES MARCHES SELECTIONNES .....</b>	<b>12</b>
	3.3.1. <i>Echantillonnage.....</i>	<i>12</i>
	3.3.2. <i>Phase de préparation du marché.....</i>	<i>13</i>
	a- Contrôles préliminaires d'ordre général .....	13
	b- Préparation du marché .....	13
	3.3.3. <i>Phase du déroulement de la procédure de passation.....</i>	<i>13</i>
	a- Respect des conditions spécifiques liées à l'AOR s'il y a lieu .....	13
	b- Respect des conditions spécifiques liées à l'ED (Entente Directe) s'il y a lieu .....	13
	c- Respect des conditions spécifiques liées à l'AOOA (appel d'offres ouvert accéléré) s'il y a lieu .....	13
	d- Respect des conditions spécifiques liées aux procédures allégées s'il y a lieu.....	14
	e- Dossier d'appel à concurrence.....	14
	f- Présentation des offres.....	14
	g- Réception des offres .....	14
	h- Ouverture des offres .....	14
	i- Evaluation des offres et attribution .....	15
	j- Approbation des travaux de la CAM .....	15
	k- Signature et approbation du Contrat de marché.....	15
	3.3.4. <i>Phase de l'exécution (réception et de règlement) du marché.....</i>	<i>15</i>
	a- Réception et règlement du marché .....	15
	b- Respect des conditions spécifiques de recours à l'avenant au marché initial s'il y a lieu .....	15
	3.3.5. <i>Commentaire sur les délais de passation et d'exécution des marchés sélectionnés au titre de la période sous revue.....</i>	<i>15</i>
	<b>3.4. CONSTATS SUR LA MATERIALITE PHYSIQUE DES MARCHES SELECTIONNES .....</b>	<b>15</b>
	<b>3.5. CONSTATS SUR LE TRAITEMENT DES PLAINTES EVENTUELLES PAR L'AUTORITE CONTRACTANTE .....</b>	<b>16</b>
IV.	ANNEXES.....	17

**SIGLES ET ABREVIATIONS**

**AC** : Autorité Contractante

**AOOA** : Appel d'Offres Ouvert Accéléré

**AOO** : Appel d'Offres Ouvert

**AOR** : Appel d'Offres Restreint

**ARCOP** : Autorité de Régulation de la Commande Publique

**CAM** : Commission d'Attribution des Marchés

**CC** : Consultation de Consultant

**CCAG** : Cahier des Clauses Administratives Générales

**CCAP** : Cahier des Clauses Administratives Particulières

**CCTP** : Cahier des Clauses Techniques Particulières

**DAC** : Dossier d'Appel à Concurrence

**DAO** : Dossier d'Appel d'Offres

**DC** : Demande de Cotation

**DCF** : Demande de Cotation Formelle

**DCNF** : Demande de Cotation Non Formelle

**DG-CMEF** : Direction Générale de Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers

**DMP** : Direction des Marchés Publics

**DPA** : Demande de Proposition Allégée

**DPro** : Demande de Proposition

**DPx** : Demande de Prix

**DR-CMEF** : Direction Régionale de Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers

**ED** : Entente Directe

**EDS** : Entente Directe Spécifique

**ISA** : International Standard Audit

**MI** : Manifestation d'Intérêt

**N/A** : Non Applicable

**ORD** : Organe de Règlement des Différends

**PI** : Prestation Intellectuelle

**PPM** : Plan de Passation des Marchés Publics

**PRM** : Personne Responsable des Marchés

**TDR** : Termes de Référence

**TTC** : Toutes Taxes Comprises

**LETTRE INTRODUCTIVE**

---

## I. LETTRE INTRODUCTIVE

Le PPM de l'exercice 2019 du **District sanitaire (DS) de Dédougou** a prévu **22 marchés publics** pour un montant global de **FCFA 51 987 000**.

L'échantillonnage aléatoire simple réalisé selon les TDRs par le Groupement de Cabinets a conduit à la sélection de **2 marchés publics** d'une valeur globale de **FCFA 5 500 000 à partir de ce PPM en l'absence de la liste des marchés passés** (10% du volume des marchés prévus) :

Eléments	Communiqués		Sélectionnés		%	%
	Volume	Montant	Volume	Montant		
<b>Total Marché</b>	<b>Non disponible</b>		2	<b>5 500 000</b>		

Une fois l'échantillon sélectionné, nous nous sommes rapprochés de la PRM de l'Autorité contractante et avons procédé à la collecte des pièces relatives à ces marchés sélectionnés.

Nous avons ensuite apprécié la mise en place et l'organisation de la PRM et la structure en charge du contrôle à priori au titre de la période sous revue et avons procédé à la revue de conformité **des procédures de passation et d'exécution des marchés publics et délégations de service public échantillonnés** par rapport aux dispositions réglementaires en vigueur pendant ladite période de même que le contrôle de la matérialité physique de certains marchés choisis au hasard.

A l'issue de nos travaux, nous avons exposé lors d'une séance de restitution une synthèse des constats à l'autorité contractante pour recevoir ses observations éventuelles.

Le présent rapport a pour objet de présenter nos constats et de formuler des recommandations à travers le plan ci-après :

- Lettre d'opinion
- Synthèse des constats et recommandations
- Annexes

Fait à Ouagadougou, le 07 juin 2021



**Bamidélé G. Thierry DOSSOU-YOVO**  
**Mandataire du Groupement SYNEX-CMC**  
**Associé Gérant SYNEX Consulting SARL**

**LETTRE D'OPINION**

---

## II. LETTRE D'OPINION DE L'AUDITEUR

**A**

**Monsieur le Directeur du  
District sanitaire (DS) de Dédougou**

**A**

**Monsieur le  
Secrétaire Permanent de l'Autorité de Régulation de la  
Commande Publique du Burkina-Faso (ARCOP)**

Conformément au contrat de services n° AAI-ARCOP/03/00/02/05/00/2020/00017, nous avons procédé à l'audit des marchés publics et des délégations de service public de votre autorité contractante au titre de l'exercice budgétaire 2019.

Notre mission est de formuler à la lumière de nos vérifications un jugement motivé sur les procédures de passation et de contrôle des marchés publics et délégations de service public passés et la qualité des prestations au titre de la période sous revue, par référence aux dispositions de la réglementation nationale des marchés publics, aux directives communautaires, aux documents et standards internationaux.

Nous avons réalisé notre audit conformément aux Normes Internationales d'Audit (ISA) et aux bonnes pratiques observées au plan international en matière d'audit. Ces normes imposent de programmer et d'effectuer l'audit de manière à avoir raisonnablement l'assurance que les marchés publics de l'exercice budgétaire 2019 ont été passés de façon transparente et régulière conformément aux dispositions du code des marchés publics en vigueur.

L'audit indépendant des marchés publics consiste à examiner, par échantillonnage des marchés communiqués par l'autorité contractante, au moyen de tests de conformité vis-à-vis de la réglementation en vigueur des rapprochements et recoupements nécessaires, les éléments probants qui justifient les informations recueillies.

Nous croyons que notre audit constitue une base raisonnable pour l'expression de notre opinion.

### **Opinion de l'auditeur**

A l'issue des contrôles, l'audit a abouti aux conclusions ci-après :

	<b><u>Commentaires</u></b>
Sur l'exhaustivité des marchés communiqués par l'autorité contractante	<i>La mission n'a relevé aucune insuffisance relative au contrôle de l'exhaustivité des marchés communiqués par l'autorité contractante au regard des documents soumis à son appréciation notamment l'état d'exécution budgétaire.</i>
Sur l'exhaustivité des documents attendus par la mission pour chaque marché	<i>Taux d'incomplétude des dossiers communiqués : <b>60%</b> des pièces demandées (cf. détail au point 3.2.2)</i>
Sur l'utilisation des méthodes peu ou non compétitives sur la période	<i>Limitations</i>

	<b>Commentaires</b>
Sur régularité de la mise en place et de l'organisation des organes (1)	« <b>11 irrégularités sur 14 possibles</b> par rapport au code des marchés publics ce qui représente un pourcentage de non-conformité estimé à <b>78,57%</b> (cf. détail au niveau du tableau de notation en annexe 3) ». Par ailleurs, la mission n'a pas pu apprécier les 03 autres points de contrôle du fait de l'absence du responsable de la structure en charge du contrôle qui est au niveau régional.
Sur la conformité des procédures de passation et d'exécution des marchés sélectionnés	« <b>7 cas de non conformités</b> (R1 à R126) de procédures de passation et d'exécution ont été relevés (cf. détail au niveau du tableau de notation en annexe).
Sur le contrôle de la matérialité physique des marchés sélectionnés	La mission n'a pas relevé d'anomalies sur la matérialité physique du marché n°1 de fournitures consommables.
Sur le respect des délais	La mission est limitée dans l'appréciation des délais du fait de l'absence des pièces (bordereaux de transmission) et/ou de la date certaine de transmission des courriers.

(1) La mise en place et le fonctionnement de la CRAM et de la SCT ont été présentés de façon individuelle dans la revue de conformité de la procédure inhérente à chaque marché.

Fait à Ouagadougou, le 07 juin 2021



**Bamidélé G. Thierry DOSSOU-YOVO**  
**Mandataire du Groupement SYNEX-CMC**  
**Associé Gérant SYNEX Consulting SARL**

**SYNTHESE DES CONSTATS ET RECOMMANDATIONS**

---

### III. SYNTHÈSE DES CONSTATS ET RECOMMANDATIONS

Les principaux constats qui découlent de la revue des marchés sélectionnés seront présentés en quatre (04) points principaux à savoir :

- La mise en place et l'organisation des organes pendant la période sous revue ;
- Les procédures de passation et d'exécution des marchés publics ;
- L'exécution des marchés publics (contrôle sur pièces) ;
- La matérialité physique (contrôle in situ).

#### 3.1. CONSTATS SUR LA MISE EN PLACE ET L'ORGANISATION DES ORGANES PENDANT LA PÉRIODE SOUS REVUE

---

##### 3.1.1. Mise en place de la PRM

*R1 à R3*

##### Observations

La mission est limitée pour apprécier la qualité de la personne habilitée à désigner la PRM du fait de l'inexistence de l'acte de désignation au titre de la période sous revue. Selon l'entretien, la fonction de PRM est assurée par une personne non qualifiée.

##### Recommandations

La mission recommande de procéder à la désignation de la PRM suivant un acte formel.

##### 3.1.2. Organisation de la PRM

*R4 à R10*

##### Observations sur la PRM

- ✓ Par rapport à l'archivage de la documentation relative aux marchés passés (art 9 du décret 2017\_0049/PRES/PM/MINEFID) arrêté 2017\_390/MINEFID/CAB portant procédures d'archivage des documents, la mission a relevé les anomalies ci-après :
  - L'utilisation de sous chemises comme outil de rangement ne paraît efficace aussi bien pour le rangement que la conservation des documents. En effet, celles-ci ne peuvent contenir certaines pièces volumineuses liées à la passation telles que les DAC, les offres de soumissionnaires, etc.
  - Absence d'une liste récapitulative des documents liés à chaque procédure sur chaque dossier.
- ✓ Absence de codification sur les boîtes de rangement des documents de marchés publics.
- ✓ Absence d'un système d'archivage électronique ;
- ✓ Sur l'existence d'un guide de procédures sur la passation des marchés, l'autorité contractante utilise comme guide le code des marchés publics. Celle-ci gagnerait en principe à élaborer un outil de gestion de la commande publique qui tient compte des spécificités organisationnelles ou structurelles du CR tout en se basant sur les dispositions du code des marchés publics.
- ✓ Sur l'existence d'un système de suivi (la tenue d'un fichier de marchés, des PVs de réunions et les registres pendant la période sous revue), la mission a noté l'existence d'un registre destiné à l'enregistrement des plis des soumissionnaires pour certains marchés de la période sous revue. Par ailleurs, certaines offres des marchés

passés (entente directe et consultation de consultant) ne sont pas inscrites dans ledit registre. Cette situation n'est pas de nature à garantir une transparence totale dans les procédures de passation des marchés.

- ✓ Sur l'établissement et la transmission de l'état d'exécution du plan annuel à l'ARCOP (article 2 de l'arrêté 2017\_393), la mission n'a pas eu connaissance de l'élaboration et de la transmission de l'état d'exécution annuel du PPM au titre de l'exercice sous revue.
- ✓ Non élaboration des statistiques sur les marchés publics au titre de l'exercice sous revue (art 9 du décret 2017\_0049/PRES/PM/MINEFID).

### **Recommandations**

Conformément aux dispositions en vigueur, nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à:

- l'archivage des dossiers de marchés passés ;
- la mise en place d'un manuel de procédures sur la passation des marchés de l'autorité contractante ;
- L'élaboration de statistiques sur les marchés passés et exécutés ;
- la tenue respective d'un fichier de marchés donnant des renseignements sur chaque marché depuis la passation jusqu'à la réception définitive, des PVs de réunions des organes et l'enregistrement de toutes les offres dans le registre côté, paraphé ;
- l'établissement et la transmission de l'état d'exécution du plan annuel à l'ARCOP.

## **3.2.CONSTATS PRELIMINAIRES SUR L'EXHAUSTIVITE DES MARCHES COMMUNIQUEES ET DES DOCUMENTS ET SUR L'UTILISATION DE METHODES PEU COMPETITIVES PENDANT LA PERIODE SOUS REVUE**

---

### **3.2.1. Commentaire sur l'exhaustivité des marchés communiqués par l'autorité contractante**

Limitations

### **3.2.2. Commentaire sur l'exhaustivité des documents attendus par la mission**

### **Observations**

Le démarrage des travaux auprès de l'Autorité contractante a été marqué par la collecte de divers documents relatifs à la procédure de passation et d'exécution des marchés publics sélectionnés à la suite d'une liste de pièces communiquée.

Cette collecte se traduit par un **taux d'incomplétude de 60%** dont les résultats détaillés sont présentés en annexe 2. Ce taux s'explique en résumé par l'inexistence ou l'indisponibilité des documents ci-après :

#### **1. Pièces d'ordre général**

- *Le grand livre définitif des comptes de l'exercice et correspondants aux états financiers approuvés par les organes délibérants, journal d'opération (gestion en régie) s'il y a lieu ;*
- *Avis général de passation des marchés au titre de la gestion sous revue ;*
- *Preuve de publication de l'avis général de passation dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle a priori ;*
- *Rapport de délibération du comité chargé de l'examen du projet de PPM ;*
- *Acte d'approbation du projet de PPM par l'ordonnateur du budget ;*

## 2. Pièces spécifiques à chaque marché

- Rapport d'évaluation des offres de la sous-commission technique ou rapport d'analyse de la CAM pour la DC, la DPx et la DPA ;
- Procès-verbal de délibération et la fiche de synthèse ;
- Courrier de notification/Bordereau d'envoi du contrat au titulaire pour enregistrement ;
- Lettres de demande de réception adressées par le titulaire à l'AC ;
- PV de réception (pré-réception technique, provisoire et définitive) ;
- Demandes de paiement (avance, décomptes, attachements ou factures définitives) et les preuves de paiement (remises de chèques, virements) ;
- Cahiers de transmission/réceptions de lettres relatives à la procédure ;
- Comptabilité matière (registre ou fiche de stock des matières montrant les sorties et les entrées de biens) ;
- Guide de procédures sur la gestion de la comptabilité matières.

### Recommandation

Nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à l'archivage des dossiers de marchés conformément à la réglementation en vigueur.

#### 3.2.3. Commentaire sur l'utilisation des procédures peu ou non compétitives par l'autorité contractante pendant la période sous revue

Limitations. La liste des marchés passés par l'autorité contractante n'a pas été communiquée à la mission.

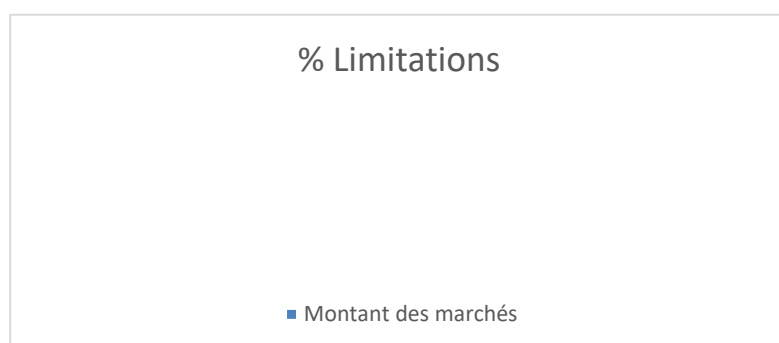
### 3.3. **CONSTATS SUR LA PASSATION ET L'EXECUTION DES MARCHES SELECTIONNES**

#### 3.3.1. Echantillonnage

Sur la base des TDRs de la mission, les résultats de l'échantillonnage des marchés à auditer pour le compte de la gestion budgétaire sous revue se présentent comme suit :

Procédures	Nombre de marchés	Montant des marchés
ED	1	3 000 000
DCF	1	2 500 000
Total sélectionné	2	<b>5 500 000</b>
Total communiqué	Limitations	Limitations
%	Limitations	Limitations

Nos contrôles sur la passation et l'exécution des marchés portent donc sur **deux (02) marchés** d'une valeur globale de **FCFA 5 500 000**.



Le détail des marchés communiqués et sélectionnés est présenté en annexe 1.

Les anomalies observées aux différentes phases de préparation, de déroulement de la passation à l'attribution et de l'exécution physique des marchés sélectionnés sont résumées dans les paragraphes suivants.

### **3.3.2. Phase de préparation du marché**

#### **a- Contrôles préliminaires d'ordre général**

#### **R1 à R8**

#### **Observations d'ordre général**

La mission a relevé les insuffisances ci-après :

- Besoins non formellement exprimés par les services bénéficiaires lors de l'élaboration du PPM (article 5 de l'arrêté 2017\_393). En effet, la mission n'a pas reçu les fiches d'expression de besoins relatives aux travaux d'élaboration du PPM ;
- Absence de l'avis du comité chargé de l'examen du PPM 2018 (article 18 de l'arrêté 2017\_393) ;

#### **Recommandations**

Nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à l'avenir à :

- Recueillir de façon formelle l'expression des besoins auprès des services et directions lors de l'élaboration du PPM ;
- Publier le plan global de passation des marchés conformément aux dispositions en vigueur.

#### **b- Préparation du marché**

#### **R9 à R11**

La mission n'a relevé aucune insuffisance au regard des documents soumis notamment le plan de passation des marchés et les documents d'appels à concurrence.

### **3.3.3. Phase du déroulement de la procédure de passation**

#### **a- Respect des conditions spécifiques liées à l'AOR s'il y a lieu**

#### **R12 à R16**

Non applicable

#### **b- Respect des conditions spécifiques liées à l'ED (Entente Directe) s'il y a lieu**

#### **R17 à R21**

La mission n'a relevé aucune insuffisance au regard des documents soumis à son appréciation.

#### **c- Respect des conditions spécifiques liées à l'AOA (appel d'offres accéléré) s'il y a lieu**

#### **R22 à R23**

Non applicable

*d- Respect des conditions spécifiques liées aux procédures allégées s'il y a lieu*

**R24 à R33**

**Observations d'ordre spécifique**

La mission a relevé :

- Le non-respect des conditions de déroulement de la procédure de demande de cotation (le comptable fait office simultanément de PRM, de Gestionnaire de crédit et de service bénéficiaire) (Art 72 du décret 2017\_049) pour le marché 21/CDP/01/01/09/00/2019/00009
- Le mode d'identification des fournisseurs consultés par l'AC non clairement établi (marché : 21/CDP/01/01/09/00/2019/00009)

**Recommandations**

La mission recommande à l'autorité contractante de veiller à l'avenir :

- Au respect de toutes les conditions requises dans le cadre de la passation des marchés par la procédure de demande de cotation.
- A la constitution d'un répertoire de fournisseurs à consulter lors des procédures nécessitant le respect de cette disposition et à rendre disponible pour audit ce répertoire.

*e- Dossier d'appel à concurrence*

**R36 à R46**

Nous n'avons relevé aucune insuffisance au regard des documents soumis notamment les dossiers d'appel à concurrence.

*f- Présentation des offres*

**R49 à R53**

La mission n'a relevé aucune insuffisance au regard des documents soumis notamment les offres des soumissionnaires.

*g- Réception des offres*

**R54 à R56**

La mission n'a relevé aucune insuffisance au regard des documents soumis à notre analyse notamment les offres des soumissionnaires et le registre d'enregistrement du dépôt des plis.

*h- Ouverture des offres*

**R57 à R70**

**Observation d'ordre spécifique**

La mission a relevé l'absence des paraphes de tous les membres de la commission, sur les pièces obligatoires des offres des soumissionnaires (art 98 du décret 2017\_0049/PRES/PM/MINEFID). (Marchés : 21/CDP/01/01/09/00/2019/00009).

**Recommandation :**

En application du principe de la transparence des procédures, nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à obtenir les paraphes sur les des pièces obligatoires des offres des soumissionnaires, conformément aux dispositions règlementaires.

i- Evaluation des offres et attribution

**R71 à R91**

La mission n'a relevé aucune insuffisance à cette étape des procédures.

j- Approbation des travaux de la CAM

**R92**

La mission n'a relevé aucune insuffisance au regard des PV de délibération des marchés soumis à son appréciation.

k- Signature et approbation du Contrat de marché

**R93 à R100**

La mission n'a relevé aucune insuffisance à cette étape des procédures.

**3.3.4. Phase de l'exécution (réception et de règlement) du marché**

a- Réception et règlement du marché

**R101 à R121**

Nous n'avons relevé aucune insuffisance au regard des documents relatifs à la réception et au règlement du marché.

b- Respect des conditions spécifiques de recours à l'avenant au marché initial s'il y a lieu

**R122 à R125**

Non applicable. Pas d'avenant dans la liste des marchés.

**3.3.5. Commentaire sur les délais de passation et d'exécution des marchés sélectionnés au titre de la période sous revue**

La mission est limitée dans l'appréciation des délais du fait de l'absence des pièces (bordereaux de transmission) et/ou de la date certaine de transmission des courriers.

**3.4.CONSTATS SUR LA MATERIALITE PHYSIQUE DES MARCHES SELECTIONNES**

---

Nos constats sur la matérialité physique portent sur le marché ci-après sélectionné de façon aléatoire :

Type de marché	Objet du marché	Montant du marché TTC	RP (1)	RD (2)
Service	Entretien et maintenance photocopieurs pour le compte du DS/Dédougou (Marché n° 21/CDP/01/01/09/00/2019/00009)	2 500 000	Non applicable	Non applicable

(1) Réception Provisoire à la date de la revue (oui/non)

(2) Réception Définitive à la date de la revue (oui/non)

Non applicable

### **3.5.CONSTATS SUR LE TRAITEMENT DES PLAINTES EVENTUELLES PAR L'AUTORITE CONTRACTANTE**

---

La mission n'a pas eu connaissance de marché ayant fait objet de plaintes au titre de la période sous revue.

#### IV. ANNEXES

- *Liste des marchés communiqués et Echantillon des marchés sélectionnés respectivement pour l'audit de conformité et pour le contrôle de la matérialité physique (annexe 1)*
- *Tableau statistique sur les pièces demandées par la mission et celles communiquées par l'autorité contractante\_ Tableau d'incomplétude (annexe 2)*
- *Fiche d'audit sur la matérialité physique du marché et Vues photographiques (annexe 3)*
- *Liste des personnes rencontrées (annexe 4)*

**Annexe 1 : Liste des marchés communiqués et Echantillon des marchés sélectionnés respectivement pour l'audit de conformité et le contrôle de la matérialité physique**

**Liste des marchés communiqués (Non disponible)****Liste des marchés sélectionnés**

N°	Immatriculation du marché	Date d'approbation du marché	Objet du marché	Mode de passation	Type de prestation	Source de financement	N°IFU du Titulaire	Nom du titulaire	Montant F CFA	Etat d'exécution du marché
1	21/CDP/01/01/09/00/2019/00001	14/05/2019	Carburant et lubrifiant	Entente directe		BN	00031638M	TOTAL SA/DEDOUGO U	3000000	Exécuté
2	21/CDP/01/01/09/00/2019/00009	14/05/2019	Entretien et maintenance photocopieurs	Demande de cotation		BN	00042786P	ZOUON SOULEYMANE (ZOSMIE)	2500000	Exécuté

**Annexe 2 : Tableau statistique sur les pièces demandées et communiquées \_ Tableau d'incomplétude**

Groupement SYNEX - CMC

N°	Pièces attendues par marché			Total obtenu (b)	Total attendu (a)	% d'incomplétude (1-b/a)
		1	2			
	N° dans l'échantillon=====>					
<b>Pièces d'ordre général</b>						
1	Budgets approuvés et exécutés conformément à la loi et de toutes les annexes aux états financiers telles que prévues par le SYSCOA			0	1	100%
2	Balances des comptes ainsi que le grand livre définitif des comptes de l'exercice et correspondants aux états financiers approuvés par les organes délibérants, journal d'opération (gestion en régie) s'il y a lieu			1	1	0%
3	Comptes administratifs et de gestion pour les collectivités locales			0	0	0%
4	Agrément du maître d'ouvrage délégué, son manuel de procédures et la lettre de validation du manuel de procédures			0	0	0%
5	Plan de passation des marchés exercé sous revue			1	1	0%
6	Avis général de passation des marchés au titre de la gestion sous revue			0	1	100%
7	Preuve de publication de l'avis général de passation dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle à priori			0	1	100%
8	Rapport de délibération du comité chargé de l'examen du projet de PPM			0	1	100%
9	Acte d'approbation du projet de PPM par l'ordonnateur du budget			0	1	100%
	<b>SOUS TOTAL =====&gt;</b>			<b>2</b>	<b>7</b>	<b>71%</b>
<b>Pièces spécifiques à chaque marché</b>						
10	Dossier d'appel à concurrence (DAC) et éventuellement ses additifs ou modificatifs / Cahier de charges pour les ED sans mise en concurrence	N/A	N/A	0	0	0%
11	Lettres de transmission ou bordereaux d'envoi du DAC à la Direction générale du contrôle des marchés publics et des engagements financiers (DG-CMEF) s'il y a lieu ou par les PTFs en cas de financement extérieur (N/A pour les procédures allégées)	N/A	N/A	0	0	0%
12	Avis de conformité et/ou de rejet de la DG-CMEF ou du PTF sur le DAC (N/A pour les procédures allégées)	N/A	N/A	0	0	0%
13	Avis d'appel à concurrence, son additif et/ou son avis de reports éventuels ;	N/A	N/A	0	0	0%
14	Preuve de publication de l'avis d'appel à concurrence, son additif et/ou son avis de reports éventuels (N/A pour les procédures allégées)	N/A	N/A	0	0	0%
15	Avis de convocation des membres de la CAM (N/A pour la DC)	N/A	N/A	0	0	0%
16	Courriers déchargés des convocations avec les membres et observateurs	N/A	N/A	0	0	0%
17	Déclaration d'impartialité signée par les membres des commissions (CAM & SCT) (N/A pour la DC)	N/A	N/A	0	0	0%
18	Offres ou propositions des soumissionnaires y compris pour les ED	1	1	2	2	0%
19	Registre d'enregistrement des plis ou liste d'émargement des déposants des plis	N/A	0	0	1	100%
20	PV d'ouverture des offres	N/A	N/A	0	0	0%
21	Acte de désignation des membres de la SCT (N/A pour la DC, la DPx et la DPA)	N/A	N/A	0	0	0%
22	Rapport d'évaluation des offres de la sous-commission technique ou rapport d'analyse de la CAM pour la DC, la DPx et la DPA	N/A	0	0	1	100%

Groupement SYNEX - CMC

N°	Pièces attendues par marché			Total obtenu (b)	Total attendu (a)	% d'incomplétude (1-b/a)
		1	2			
	N° dans l'échantillon=====>					
23	Avis des observateurs sur les travaux d'ouverture et de délibération de la CAM transmis à l'autorité chargée de l'approbation des travaux (N/A pour la DC, la DPx et la DPA)	N/A	N/A	0	0	0%
24	Procès-verbal de délibération et la fiche de synthèse	0	1	1	2	50%
25	Preuves d'approbation des travaux de la CAM par l'organe délibérant ou par le Conseil des Ministres si montant du marché supérieur à 3 milliards (N/A pour la DC, la DPx et la DPA)	N/A	N/A	0	0	0%
26	Lettres de transmission ou bordereaux d'envoi des résultats des travaux de la Commission d'attribution des marchés (CAM) à la Direction générale du contrôle des marchés publics et des engagements financiers (DG-CMEF) ou aux PTF s'il y a lieu	N/A	N/A	0	0	0%
27	Avis de conformité et/ou de rejet de la DG-CMEF ou des PTFs sur les résultats des travaux de la CAM (N/A pour la DC, la DPx et la DPA)	N/A	N/A	0	0	0%
28	Preuve de la publication des résultats provisoires dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle	N/A	N/A	0	0	0%
29	Courrier de notification à l'attributaire provisoire ou d'invitation à la négociation pour les PI	N/A	N/A	0	0	0%
30	Preuve de publication des résultats provisoires de l'évaluation technique pour les PI	N/A	N/A	0	0	0%
31	Preuve de transmission des offres financières des soumissionnaires non retenus ou Enveloppes non ouvertes des soumissionnaires écartés pour les PI	N/A	N/A	0	0	0%
32	Preuves de l'invitation des soumissionnaires présélectionnés à l'ouverture des offres financières pour les PI	N/A	N/A	0	0	0%
33	Preuve de publication des résultats des offres financières pour les PI dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle	N/A	N/A	0	0	0%
34	Courriers de demande des motifs de rejets par le soumissionnaire non retenu s'il y a lieu	N/A	N/A	0	0	0%
35	Réponse de l'autorité contractante aux courriers de demande des motifs de rejets s'il y a lieu	N/A	N/A	0	0	0%
36	Procès-verbal de négociation pour les PI	N/A	N/A	0	0	0%
37	Avis de la DG-CMEF sur le projet de contrat sauf pour les MOD	N/A	N/A	0	0	0%
38	Courrier de notification/Bordereau d'envoi du contrat au titulaire pour enregistrement	0	0	0	2	100%
39	Contrat signé, immatriculé, approuvé et enregistré (et toute explication sur les écarts entre le contrat signé, l'offre retenue et les dispositions du dossier d'appel d'offres)	1	1	2	2	0%
40	Ordre de service (démarrage, suspension, reprise, etc.)	1	0	1	2	50%
41	Bon de commandes pour les marchés à commandes et de clientèle	1	1	2	2	0%
42	Eventuels avenants au contrat	N/A	N/A	0	0	0%
43	Lettres de demande de réception adressées par le titulaire à l'AC	0	0	0	2	100%
44	PV de réception (pré-réception technique, provisoire et définitive)	0	0	0	2	100%
45	Preuve de transmission des rapports de pré-réception provisoire/définitive technique au maître d'ouvrage par le Service chargé du contrôle technique pour les marchés de travaux ou d'équipements	N/A	N/A	0	0	0%
46	Réponse à la demande de réception définitive à l'entrepreneur	N/A	N/A	0	0	0%
47	Attestations de service fait ou bordereaux de livraison	1	1	2	2	0%
48	Rapports (livrables) validés pour les PI ainsi que les rapports de validation	N/A	N/A	0	0	0%

Groupement SYNEX - CMC

N°	Pièces attendues par marché			Total obtenu (b)	Total attendu (a)	% d'incomplétude (1-b/a)
		1	2			
	N° dans l'échantillon=====>					
49	Demandes de paiement (avance, décomptes, attachements ou factures définitives) et les preuves de paiement (remises de chèques, virements)	0	0	0	2	100%
50	Reçus de demande de liquidation, les factures définitives ou tout registre d'enregistrement des demandes de paiement	1	1	2	2	0%
51	Etat de liquidation des pénalités de retard	N/A	N/A	0	0	0%
52	Caution de l'avance de démarrage	N/A	N/A	0	0	0%
53	Caution de bonne exécution	N/A	N/A	0	0	0%
54	Preuve de remboursement de la caution de bonne exécution si réception définitive	N/A	N/A	0	0	0%
	<b>SOUS TOTAL =====&gt;</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>12</b>	<b>24</b>	<b>50%</b>
<b>Pièces complémentaires relatives aux procédures exceptionnelles (Urgence, allégée)</b>						
55	Requête d'avis et l'avis de conformité/de rejet de la D-CMEF (entente directe, appel d'offres restreint ou appel d'offres accéléré)	N/A	N/A	0	0	0%
56	Lettre de demande d'autorisation pour l'AOR ou l'ED	N/A	N/A	0	0	0%
57	Autorisation de l'autorité compétente (entente directe, appel d'offres restreint ou appel d'offres accéléré)	N/A	N/A	0	0	0%
58	Décharges des Lettres d'invitation à soumissionner pour les consultations restreintes (appel d'offres restreint, demandes de cotations et consultation de consultants)	0	0	0	2	100%
59	Lettre de notification d'attribution pour les procédures de demandes de cotations et de consultation de consultants	N/A	N/A	0	0	0%
60	Compte rendu du Conseil des ministres ou du Conseil de collectivité, le rapport en Conseil pour l'approbation des travaux des CAM et pour l'entente directe	N/A	N/A	0	0	0%
61	Demandes d'autorisation pour les avenants et les avis d'autorisations de la DG-CMEF	N/A	N/A	0	0	0%
	<b>SOUS TOTAL =====&gt;</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>100%</b>
<b>Pièces complémentaires relatives à la matérialité physique des marchés de travaux et de fournitures</b>						
62	Rapport d'étude de faisabilité couvrant les aspects techniques, financiers, environnementaux, sociétaux préalables à la réalisation des travaux	N/A	N/A	0	0	0%
63	Dossier d'exécution validé par le service compétent (Service technique, Maître d'Ouvrage)	N/A	N/A	0	0	0%
64	Plans de recollement	N/A	N/A	0	0	0%
65	PV de réunion de chantier	N/A	N/A	0	0	0%
66	Rapport de supervision et de contrôle du service technique ou du bureau de contrôle	N/A	N/A	0	0	0%
67	Comptabilité matière (registre ou fiche de stock des matières montrant les sorties et les entrées de biens)	0	0	0	1	100%
68	Guide de procédures sur la gestion de la comptabilité matières	0	0	0	1	100%
	<b>SOUS TOTAL =====&gt;</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>100%</b>
	<b>TOTAL =====&gt;</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>14</b>	<b>35</b>	<b>60%</b>

**Annexe 3 : Fiche d'audit sur la matérialité physique et Vues photographiques pour la matérialité physique du marché**

(Non applicable)

**Annexe 4 : Liste des personnes rencontrées**

# SYNEX-CMC

## LISTE DE PRESENCE DE LA SEANCE DE RESTITUTION

Objet : Mission d'audit des marchés publics au titre des exercices 2018 & 2019

Nom de l'autorité contractante : *District sanitaire de Dédougou / Nouhou*

Date : *24/12/2020*

N°	NOMS ET PRENOMS	STRUCTURE	TITRE	CONTACTS ET EMAILS	EMARGEMENT
1	SAGNON S. Moumouni	GROUPE SYNEX	Auditeur Comptable	<u>Sagnonmoumouni93@gmail.com</u> 76 66 35 37/71 45 95 13	
2	THIOMBIANO B. Joëlle	DS DEDOUGOU	Médecin chef	71.04.06.57 Joellebthiombiano@gmail.com	
3	DOULKOM André	DS DEDOUGOU	Responsable Administratif et Financier	70.72.65.31 andredoulkom@ymail.com	
4					
5					